

## RÉCLAMATION – FLAG

<b>Date :</b> ____/____/20__	<b>Lieu du tournoi :</b> _____ _____ _____	<b>Catégories</b>	<b>Reg.</b>	<b>Nat.</b>		<b>CDF</b>
<b>Heure :</b> ____h____				<b>D1/D2</b>		
<b>Equipe locale</b>		<b>+ 16</b>	<input type="checkbox"/>	D1 <input type="checkbox"/>	D2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Equipes visiteuses</b>		<b>Journée n°</b>				
<b>Nom du rédacteur</b>						
<b>Prénom du rédacteur</b>						
<b>Qualité</b>	<input type="checkbox"/> Président <input type="checkbox"/> Entraîneur <input type="checkbox"/> Capitaine					
<b>N° licence</b>						
<b>Equipe</b>	<input type="checkbox"/> locale <input type="checkbox"/> visiteuse :					

*(Merci d'être le plus précis possible dans la rédaction de la réclamation, et de préciser les articles de règlement en infraction)*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature du rédacteur	Signature du délégué	Nom, qualité et signature d'un licencié des équipes adverses	Réclamation rédigée
	(pour information)	(pas obligatoire)	<input type="checkbox"/> Avant le tournoi <input type="checkbox"/> Après le tournoi

**Rappel – Article 34 RPRCFlag :**

« Une réclamation concerne exclusivement une erreur administrative.  
 Toute réclamation doit être posée par écrite obligatoirement sur le document fédéral prévu à cet effet par l'un des capitaines, l'entraîneur principal ou le président de l'équipe requérante, durant la période d'autorité du délégué, et transmise avec les originaux de la feuille de match à l'organe de gestion du championnat, par courrier.  
 Il appartient à chaque équipe, recevant ou visiteuse, de se munir du document de réclamation si elle souhaite en écrire une.  
 Toute réclamation ne pourra être étudiée par la Commission Sportive Flag football en première instance que si elle est confirmée dans les 48 heures ouvrables, après la date, du tournoi par un chèque ou un virement dont le montant est fixé dans le Guide Financier de la FFFA. » (80€)